

# Les pertes thermiques d'une maison

## L'ORIGINE DES PERTES ET L'ISOLATION THERMIQUE

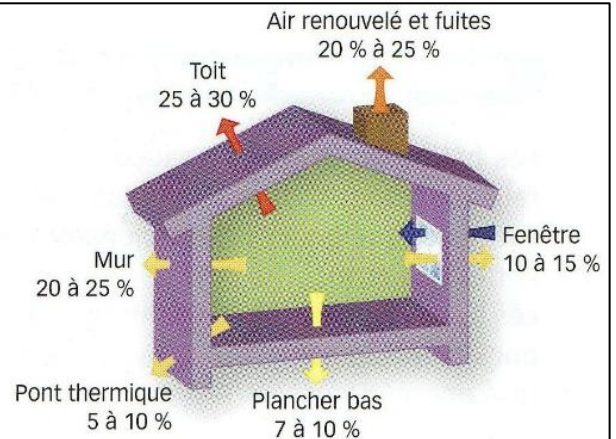
Dans une maison sans isolation, les pertes de calories (déperdition de chaleur) dépendent des éléments du bâti (toit, murs et sols, portes et fenêtres).

Un bon système isolant offre une continuité thermique et une étanchéité à l'air.

On ajoute :

- une ventilation mécanique contrôlée (VMC), optimisée selon les besoins ;
- des fenêtres à vitrage isolant renforcé (VIR) ;
- des volets efficaces.

On obtient ainsi une solution à **grand confort thermique** et une **diminution de la consommation d'énergie**.



*Pertes de chaleur d'une maison individuelle non isolée*

## LE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Depuis novembre 2006, toute vente et location d'un bâtiment doivent être accompagnées d'un **diagnostic de performance énergétique (DPE)**.

Il permet à l'acquéreur ou au locataire d'un logement :

- **d'être informé** sur les caractéristiques thermiques (chauffage, production d'eau chaude, etc.) de l'habitation, sur les consommations d'énergie et leurs coûts ;
- **d'être sensibilisé** à la lutte contre l'effet de serre ; des « étiquettes énergie et climat » classeront la consommation d'énergie et la quantité de gaz émis en fonction d'une échelle en sept classes de A à G ;
- **d'être incité** à réaliser des travaux d'économie d'énergie.

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement		Émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement	
Estimation du montant annuel des frais inhérents à la consommation : €			
Consommation conventionnelle : kWh <sub>EP</sub> /m <sup>2</sup> .an		Estimation des émissions : éqCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> .an	
<b>Logement économe</b>	<b>Logement</b>	<b>Faible émission de GES</b>	<b>Logement</b>
≤ 50 kWh <b>A</b>		≤ 5 kg <b>A</b>	
51-90 kWh <b>B</b>		6-10 kg <b>B</b>	
91-150 kWh <b>C</b>		11-20 kg <b>C</b>	
151-230 kWh <b>D</b>		21-35 kg <b>D</b>	
231-330 kWh <b>E</b>		36-55 kg <b>E</b>	
331-450 kWh <b>F</b>		56-80 kg <b>F</b>	
> 450 kWh <b>G</b>		> 80 kg <b>G</b>	
<b>Logement économe</b>		<b>Forte émission de GES</b>	